

La Société d'acclimatation (1854-1939)

## Une origine du courant naturaliste de protection de la nature en France

### Cinquième partie

Rémi Luglia  
Agrégé et docteur en histoire.  
Thèse sur « L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste » soutenue le 4 janvier 2012 à Sciences-Po Paris.

### La question des ressources naturelles

La lente émergence des idées de protection de la nature au sein de la Société d'acclimatation s'est tout d'abord manifestée par le développement du concept d'équilibre naturel, que nous avons décrit dans le précédent volet de notre série (*Le Courrier de la Nature* n°274, mars-avril 2013, p.44-46). Le second cheminement vers la protection de la nature est lui aussi issu de l'utilitarisme et concerne les ressources naturelles.

### Une perspective clairement utilitariste

En effet, l'état des « ressources naturelles » – c'est-à-dire ce que l'Homme tire, ou espère tirer, d'une Nature centrée sur ses propres besoins – et leur éventuel appauvrissement pré-occupent les membres de la Société d'acclimatation dès sa fondation, tou-

jours dans un esprit utilitariste. Ce faisant, ces sociétaires dressent le constat d'une nature perturbée voire menacée par les activités humaines. Certes, comme Jean Dorst le fait remarquer en 1965 dans *Avant que nature meure*<sup>1</sup>, « conservation de la nature et exploitation rationnelle de ses ressources [...] remontent à l'apparition de l'homme sur terre », mais les transformations rapides de l'environnement et du potentiel technique par l'industrialisation rendent plus sensible cette question au XIX<sup>e</sup> siècle. Les extinctions d'espèces, qui feront l'objet du prochain volet de notre série, choquent la Société d'acclimatation dès avant 1900 et participent de cette amplification des craintes d'une raréfaction.

D'une façon générale, les membres de la Société d'acclimatation dénoncent la surexploitation des ressources, c'est-à-dire un usage qui n'en assure pas le renouvellement et qui entraîne, ou risque d'entraîner, leur disparition. Mais ils ne mettent aucunement en cause le fait que l'Homme utilise la Nature à son profit : le paradigme utilitariste est décidément profondément imprégné dans les mentalités.

Cette surexploitation des ressources mais surtout le dépeuplement des cours d'eau vont particulièrement préoccuper les membres de la Société d'acclimatation.

d'autres modes de pêche comme la madrague, filet fixe établi à proximité de la côte en Méditerranée et dédiée à la capture des poissons migrateurs comme les thons, qui a en outre l'avantage d'empêcher par sa présence le passage de filets traînants et protège donc les fonds marins. Entre 1872 et 1875, la Société d'acclimatation intervient à plusieurs reprises auprès du gouvernement pour soutenir les démarches des autorités toulonnaises en vue du rétablissement des madragues, ce qu'elle obtient. Par ailleurs, la Société d'acclimatation s'inquiète également du sort des baleines et des tortues.

Elle souligne aussi (et elle n'est pas la seule à le faire) les méfaits du déboisement, dont les inondations, les glissements de terrain et l'érosion du sol, les pertes de ressource hydrique et d'habitat pour le gibier. Elle préconise donc des reboisements sans envisager de mesures de protection. En définitive, la Société d'acclimatation, en dehors de quelques vœux pieux, ne s'investit ni dans la protection des forêts, ni dans celle des plantes. Elle n'hésite en revanche pas à augmenter la flore de nouvelles espèces introduites.

Le gibier est bien davantage un sujet d'action pour la Société d'acclimatation, dont nombre de ses membres tirent profit ou tout au moins loisir. Les causes de destruction directe, les plus évidentes, sont soulignées et assorties d'une critique sociale : ce sont le braconnage populaire (le roman *Rabotiot* de Maurice Genevoix, publié en 1925, est édifiant à ce propos) et les méthodes de chasse autres que le tir au fusil qui sont dénoncés. Ainsi, dès 1856, la Société d'acclimatation, mais aussi la Société protectrice des animaux demandent la suppression de la tendrière<sup>2</sup> dans la Meuse. Ce n'est pas tant la chasse elle-même qui pose problème que l'efficacité du procédé et la menace que celle-ci fait peser sur la ressource, même si, en 1880, certains proposent la fermeture de la chasse pendant plusieurs années sur tout le territoire pour que les populations de gibier puissent se rétablir. Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les transformations des paysages ruraux par la modernisation agricole sont invoquées comme autre cause de disparition du gibier.

### Plan général

Cet article, dont voici la cinquième partie, paraît dans dix numéros successifs, selon le plan ci-après :

#### Introduction

1. Les origines
2. La Société d'acclimatation
3. Âge d'or, crise et renouveau
4. De l'utilitarisme à l'équilibre naturel
5. La question des ressources naturelles
6. Les extinctions d'espèces
7. La plumasserie
8. Comment agir ? (1<sup>re</sup> partie)
9. Comment agir ? (2<sup>e</sup> partie)
10. Conclusion

### Une surexploitation généralisée des ressources

C'est tout d'abord la diminution des ressources maritimes qui est déplorée. La surpêche, notamment par des méthodes destructives, est incriminée. Ainsi les sociétaires ne cessent de dénoncer les chaluts, qui détruisent les fonds marins et les espèces sans distinction, notamment les sédentaires. En revanche, ils louent les bienfaits

1- Paru en version réduite en 1970 sous le titre *La Nature dénaturée*.

2- Technique de chasse traditionnelle utilisée dans la Meuse pour piéger les grives.



Photo Mathieu Krammer

D'autre part, pour lutter contre la raréfaction du gibier – « une source de richesse, d'alimentation et de bien être » selon M. de Confevron en 1879 – la Société d'acclimatation, fidèle à son origine, propose de repeupler le territoire par l'élevage et le lâcher d'espèces locales mais aussi par l'introduction d'espèces exotiques comme le colin de Virginie (*Colinus virginianus*) en 1856.

Une question s'avère particulièrement sensible et débattue au sein de la Société d'acclimatation : celle des oiseaux migrateurs. Certains dénoncent les massacres opérés à l'occasion des mouvements migratoires, particulièrement de printemps ; d'autres estiment que cette chasse ne pose pas vraiment de problème au motif que, ces oiseaux ne nichant pas en France, autant profiter de cette « manne » avant qu'elle n'aille se faire tuer ailleurs. Progressivement, cependant, le consensus se fait sur la nécessité d'une protection internationale de ces oiseaux utiles.

De ces inquiétudes utilitaristes concernant diverses espèces émerge une solution dont le principe tend à faire l'unanimité : la réserve. L'idée est simple : soustraire à la pression cynégétique ou plus largement anthropique un espace

suffisamment grand pour permettre à la faune de se régénérer seule... avant de la livrer à nouveau aux appétits des chasseurs. En 1879, un sociétaire suggère ainsi de faire du massif de la Vanoise une réserve, car il est contigu à celle du Grand Paradis, considérée comme un modèle. Il espère ainsi un transfert de la population de bouquetins (*Capra ibex*) de l'Italie vers la France.

### **Le dépeuplement des cours d'eau**

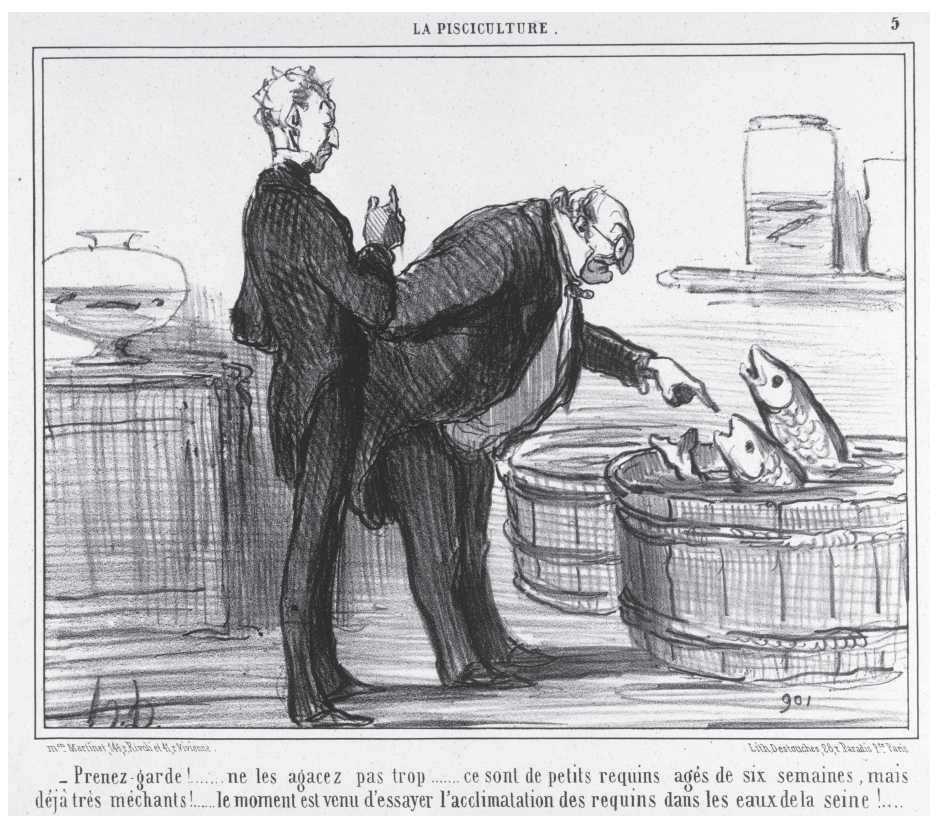
Mais c'est le sujet du dépeuplement des cours d'eau qui va particulièrement intéresser la Société d'acclimatation du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Le problème est la raréfaction générale des poissons, mais aussi la disparition de certaines espèces, notamment de salmonidés. Ce thème n'est pas nouveau et sa réalité n'est pas toujours avérée, mais il prend une acuité particulière au XIX<sup>e</sup> siècle. Les inquiétudes vont même crescendo dans un contexte anxigène né de la poussée démographique, de tensions alimentaires et de la transformation des cours d'eau par l'industrialisation. Les savants vont chercher à analyser les causes de

### *Bouquetins des Alpes (Capra ibex).*

cette dynamique alarmante et proposer des solutions, y compris techniques.

Dès 1856, une commission de la Société d'acclimatation identifie plusieurs causes de disparition. La pêche abusive est tout d'abord dénoncée. Il s'agit alors de modifier les lois et règlements tout en demandant à l'Etat leur meilleure application afin de limiter des destructions principalement dues à la (sur) pêche et au braconnage. Plus élaborée est la prise en compte de certaines causes indirectes. Les aménagements des cours d'eaux comme les barrages, ou des pratiques comme le dragage ou le curage à franc-bord sont réputés destructeurs. Ils conduisent assez facilement à prendre en considération dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle la notion d'habitat – précoce par rapport aux animaux terrestres par exemple. Autres causes indirectes, à peine plus insidieuses : les diverses pollutions, anciennes et nouvelles, sont incriminées dans la destruction des poissons, particulièrement en cas de mortalité massive et subite. La loi est là encore chargée d'y mettre bon ordre, avec peu de résultats immédiats.

# La Société d'acclimatation (1854-1939)



Dessin Honoré Daumier. Photo Robert D. Farber University Archives & Special Collections Department, Brandeis University

Lithographie d'Honoré Daumier publiée dans *Le Charivari* le 31 mars 1856. Elle laisse transparaitre le *septicisme* de certains à cette époque quant au *repeuplement des rivières* par des espèces exotiques.

des écosystèmes provoquées par les introductions, et a remis en cause l'acclimatation, non pas dans sa possibilité concrète mais dans sa pertinence. Dès 1856, une commission interne à la Société d'acclimatation reconnaît que la pisciculture n'est pas une solution suffisante au problème du dépeuplement :

« [La Société d'Acclimatation] ne s'est occupée jusqu'à ce jour que des moyens de féconder des œufs et de créer de jeunes poissons ; on n'a ainsi envisagé la question qu'à un point de vue très restreint, car, en pisciculture notamment, il ne suffit pas de créer, il faut surtout savoir conserver. [...] Il y a donc lieu de rechercher les meilleurs moyens de protection et de conservation, et de les étudier dans leur application réellement pratique » (C. Millet, 1856)

Une autre solution technique repose sur une meilleure connaissance de la biologie des poissons migrateurs. Comme pour la pisciculture, l'intérêt concerne les poissons de « valeur », essentiellement le saumon, mais aussi l'aloise et l'anguille. Le constat est fait que les barrages « stérilisent » des portions entières de cours d'eau. Pour rétablir les populations de poissons, il

La question des usages concurrents et contradictoires des cours d'eau se pose et vient interpellier l'idéologie utilitariste : faut-il privilégier la pêche (et donc les conditions de vie des poissons et leur multiplication) ou la navigation et l'industrie au fil de l'eau (et donc la canalisation, les barrages, les pollutions) ? Cela ne surprendra personne que la première proposition sorte rarement gagnante du débat... Toutefois, la finalité des cours d'eau pour la Société d'acclimatation est bien la production de poisson. Des actions sont donc envisagées et pour partie entreprises : puisqu'il y a moins de poissons, il en faut plus – c'est l'idée du repeuplement –, puisque les cours d'eau sont barrés pour les poissons de valeur (migrateurs, salmonidés), il faut recréer de la continuité.

La Société d'acclimatation accompagne ainsi et promeut le formidable essor de la pisciculture au XIX<sup>e</sup> siècle qui aboutit au lâcher de millions d'œufs et d'alevins dans les cours d'eau français. La particularité de cette technique du repeuplement est qu'elle repose sur une conception qui ne fait pas agir contre un dépeuplement, que beaucoup considèrent comme inéluctable voire comme une conséquence inévitable d'un progrès bénéfique à l'humanité,

mais qui fait agir pour corriger seulement les conséquences défavorables à l'homme. Certes, la pisciculture est une grande réussite technique, mais le repeuplement est un échec : les cours d'eau continuent à manquer toujours plus de poissons... Les cri-

**« Un autre remède est envisagé dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : la réserve. L'idée est très simple : on compte sur la résilience de la nature pour qu'elle se repeuple. »**

tiques se développent donc dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et portent notamment sur l'artificialisation du sauvage et les introductions d'espèces *allochtones*. En effet, favorisées dans un premier temps par la Société d'acclimatation – c'est sa raison d'être initiale – les tentatives d'introduction d'espèces de poissons exotiques sont rapidement accusées de fragiliser des populations piscicoles locales déjà malmenées et d'engendrer plus de problèmes qu'elles n'apportent de ressources. La notion d'équilibre naturel, en se diffusant, a permis de mieux comprendre les perturbations

convient donc de restaurer l'accessibilité de l'ensemble des bassins pour les espèces migratrices, notamment en installant des échelles à poissons. Car, en ce siècle de progrès, personne ne songe à s'opposer à la construction d'un barrage : il s'agit donc d'aménager les seuils existants ou en projet afin de concilier d'un côté la pêche et, de l'autre, l'industrie et la navigation. Ce sujet est abondamment discuté dans les milieux savants, d'abord pour imposer l'idée qu'il existe des poissons migrateurs, ensuite pour définir le modèle d'échelle à poisson le plus efficace, enfin pour

imposer ces échelles à tous les barrages. Par exemple, des tirages de l'article publié en 1884 par C. Raveret-Wattel – administrateur de la Société d'acclimatation – sur les échelles à poissons sont commandés par différentes administrations nationales et locales, ce qui démontre que les savants de la Société d'acclimatation sont reconnus comme des experts et écoutés par les pouvoirs publics. Si cette solution des échelles est très pertinente et permet un certain nombre de reconquêtes, force est de constater qu'elle butte sur l'ampleur des transformations à l'œuvre. Savants et pêcheurs cherchent à concilier protection de la nature et développement industriel mais le progrès de ce dernier dépasse trop souvent la mesure d'un consensus réalisable.

Cependant un autre remède est envisagé, et ce dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et sans rapport avec une technique : la réserve. Pensée sur le modèle de la réserve de chasse, il s'agit d'une portion de cours d'eau où la pêche est interdite pour mettre hors de convoitise la ressource et essentiellement ses capacités reproductives, car les zones de frai sont particulièrement visées. L'idée est très simple : on compte sur la **résilience** de la nature pour qu'elle se repeuple, car on considère que la nature livrée à elle-même est auto-réparatrice et abondante. Les réserves de pêche aboutissent en fait à un partage de l'usage des cours d'eaux en considérant les besoins des poissons en termes d'habitat, mais toujours dans une finalité utilitariste. La réserve s'avère alors poser autant de problèmes qu'elle n'en résout. Réalisée sur des eaux courantes, elle ne permet ni de garder le poisson, ni d'empêcher la pollution. Les surfaces mises en réserve sont très réduites car en butte à d'importants enjeux d'usage et de propriété. Les réserves sont essentiellement réalisées sur des frayères, sur des cours d'eau non flottables et non navigables : mais la question du devenir du poisson une fois né n'est pas résolue.

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le problème du dépeuplement des cours d'eau, qui a beaucoup occupé la Société d'acclimatation et pour laquelle elle a agi à de nombreuses reprises, n'a toujours

pas trouvé de solution satisfaisante, et les naturalistes, accompagnés des pêcheurs, ne cessent de regretter la disparition de cette ressource.

## Conclusion

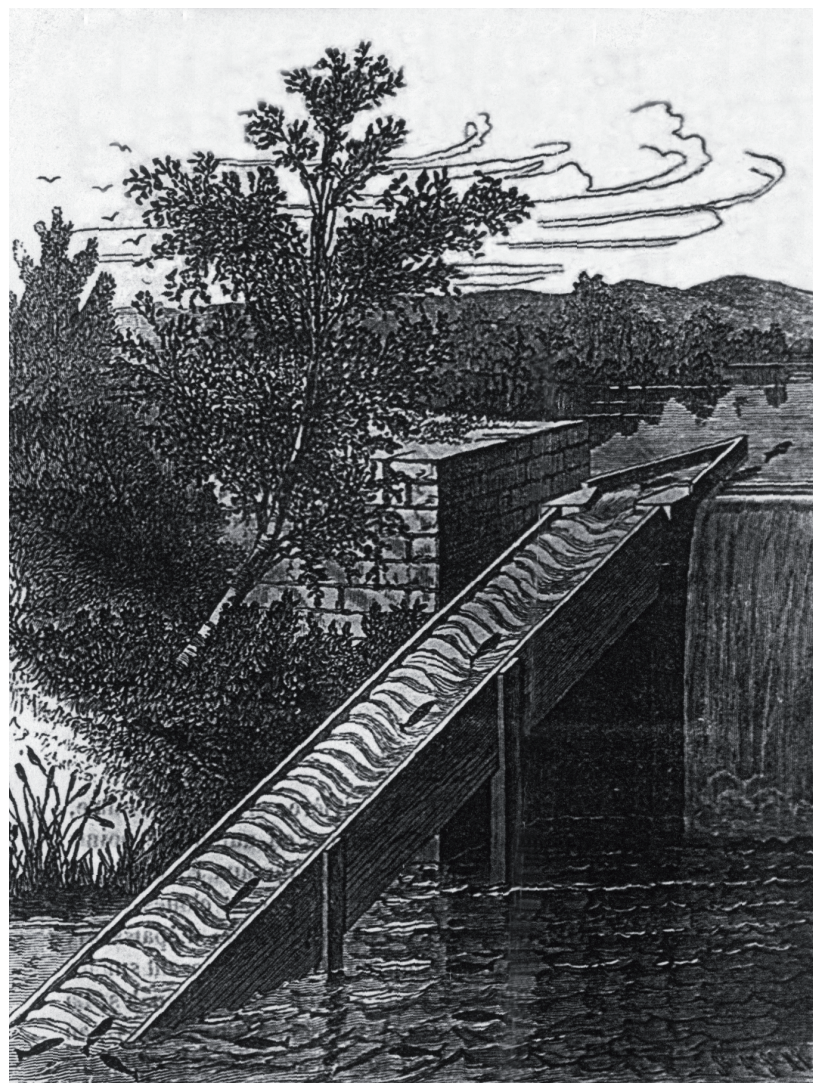
Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une certaine unanimité existe au sein de la Société d'acclimatation pour constater des destructions d'espèces, et notamment les extinctions d'espèces dont nous parlerons dans le prochain numéro, d'abord en France métropolitaine auprès d'une nature « ordinaire » et ensuite dans les colonies et à l'étranger. L'homme est perçu comme le grand destructeur. Petit à petit, au-delà des espèces, ce sont les milieux que l'on juge dégradés et que l'on désire préserver. Ainsi, la question des ressources naturelles, au libellé très utilitariste, est bien génératrice d'idées de protection, bien moins novatrices cependant que

le concept d'équilibre naturel, car elles ne portent pas de changement profond dans la vision des rapports Homme-Nature.

Cependant, cette thématique contient un élément majeur appelé à faire florès dans le monde de la protection : l'idée de réserve. Cette idée n'est évidemment pas née au XIX<sup>e</sup> siècle, mais elle est réactivée comme la grande solution à la raréfaction des ressources. L'idée d'espace protégé naît ainsi, au sein de la Société d'acclimatation, de la nécessité de préserver les ressources naturelles pour satisfaire les besoins présents et futurs de l'homme. De la protection d'une ressource à celle d'une espèce considérée comme un patrimoine puis à celle d'un milieu, il y a un lent cheminement conceptuel que la Société d'acclimatation a parcouru dès les années 1900.

Dessin C. Raveret-Wattel

publié dans le *Bulletin de la Société nationale d'acclimatation de France* de 1884, p. 543.



*L'échelle à poisson Mac Donald est le modèle recommandé par la Société d'acclimatation aux pouvoirs publics au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette technique ingénieuse s'est malheureusement avérée inefficace.*